

## FICHE D'ÉVÉNEMENT

### Attaque terroriste islamiste de Carcassonne et Trèbes (Aude)

Vendredi 23 mars 2018

---

#### LES FAITS

---

À **10h00** à Carcassonne (Aude), un individu armé d'un pistolet et d'un couteau tire sur un automobiliste et abat son passager avant de s'emparer du véhicule. Il passe devant le commissariat puis se rend devant la caserne du 3<sup>ème</sup> RPIMa et attend en vain la sortie de soldats.

Il se dirige alors aux abords de la caserne CRS 57 où il tire dans le dos de 4 policiers de la compagnie 53 de Marseille qui rentrent de leur footing avant de prendre la fuite en voiture. Un policier est grièvement blessé au poumon.

À **11h15**, à Trèbes (Aude), il pénètre dans un supermarché *Super U* en criant « *Allah Akbar* » et « *je suis un soldat de Daesh* », tue un employé et un client, en blesse plusieurs autres, avant de se retrancher. 11 otages sont libérés par les gendarmes. Le Lieutenant-Colonel Arnaud Beltrame décide de se substituer à la dernière otage retenue par le terroriste. L'officier parvient à poser son portable allumé, permettant aux forces de l'ordre d'écouter les agissements et propos du terroriste. Au cours des discussions, il évoque notamment la libération de Salah Abdeslham, membre du commando du 13 novembre 2015.

À **14h40**, le terroriste tire à 2 reprises sur le Lieutenant-Colonel et l'égorge avec son couteau. Un assaut immédiat est alors ordonné; l'antenne GIGN de Toulouse abat le terroriste (1 blessé) et compte 2 blessés dans ses rangs.

Le terroriste est Redouane Lakdim, originaire du Maroc, âgé de 26 ans, « Fiché S » et FSPRT. Il avait été condamné à plusieurs reprises entre 2011 et 2016 pour port d'arme et autres faits de droit commun, et devait comparaitre le 23 avril prochain au tribunal pour port d'arme blanche prohibé.

L'Etat islamique (EI) a revendiqué l'attentat.

Une enquête a été ouverte par la section anti-terroriste du Parquet de Paris pour « *assassinats en relation avec une entreprise terroriste* ». La perquisition au domicile du terroriste a permis la découverte de « *notes faisant allusion à l'Etat Islamique (EI) et faisant penser à un testament ainsi que des supports numériques* » ainsi que 13 téléphones portables, 3 longs couteaux, un sabre. 2 personnes ont été placées en garde à vue, dont sa compagne de 18 ans « Fichée S » ainsi qu'un proche.

***Bilan : 4 morts et 13 blessés***

---

## QU'EN RETENIR ?

---

- **La récurrence d'attaques impliquants de faibles moyens logistiques:** 1 couteau, un pistolet de petit calibre (7,65 mm) et des explosifs de confection artisanale ;
- **Le mode opératoire classique, en 2 phases :**

La première consiste à viser les forces de sécurité intérieure (policiers, gendarmes et militaires), cibles privilégiées des terroristes islamistes comme ce fut le cas à 6 reprises en 2017 :

- Le **3 février 2017** au Carrousel du Louvres à Paris, un terroriste attaque à la machette des militaires de l'opération Sentinelle (*1 blessé*) ;
- Le **18 mars 2017** à l'aéroport d'Orly, un terroriste tente de désarmer un militaire de l'opération Sentinelle (*1 blessé*) ;
- Le **20 avril 2017** sur les Champs-Élysées à Paris, un terroriste ouvre le feu sur des policiers (*1 mort et 3 blessés*) ;
- Le **6 juin 2017** sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame à Paris, un terroriste muni d'un marteau et de 2 couteaux attaque des policiers en patrouille (*1 blessé*) ;
- Le **19 juin 2017** au rond-point des Champs-Élysées à Paris, un terroriste au volant d'un véhicule percute un fourgon de gendarmerie sans faire de blessé ;
- Le **9 août 2017** à Levallois-Perret, un terroriste fauche avec son véhicule des militaires de l'opération Sentinelle (*8 blessés*).

La seconde consiste à rejoindre un établissement recevant du public (ERP) (salles de concerts, supermarchés...) en vue de perpétrer un massacre puis d'y retenir des otages avant une confrontation finale avec les forces de l'ordre.

- **Cet attentat souligne la vulnérabilité des ERP**, qui sont des cibles molles. L'unique moyen d'éviter un massacre est d'augmenter le nombre de personnes susceptibles d'y être armées pour engager une riposte rapide par le feu. Cette question soulève, outre l'armement de la sécurité privée (loi du 28 février 2017 et décret n°2017-1844 du 29 décembre 2017) celle de l'armement hors service des fonctionnaires habilités. Ce droit devrait être étendu sans délai aux douaniers et à certains militaires. Il pourrait l'être sous conditions, aux anciens fonctionnaires habilités (rappelons qu'un ancien policier était présent au Super U).
- **Cet attentat rappelle l'importance de l'analyse du renseignement.** Il est matériellement et humainement impossible aux services de surveiller constamment les 20.000 individus fichés au FSPRT. D'où l'importance de l'analyse des signaux recueillis lors de l'évaluation par sondage de la dangerosité des individus qui y figurent sans pour autant faire l'objet d'une surveillance permanente.
- **Les perspectives sont sombres.** Les acteurs endogènes du djihad vont recevoir le renfort des anciens de Syrie : ceux qui seront prochainement libérés des prisons françaises et ceux qui vont rentrer clandestinement en Europe (tous n'ont pas été tués ou fait prisonniers). Les anciens combattants francophones (français, mais aussi belges et maghrébins) de Syrie sont aguerris et susceptibles de recruter, former, structurer et coordonner des attaques sur le territoire français.



10, Rue Cimarosa - 75116 paris -

Association Loi 1901 – W751227813 - Tél. (33) 01 43 80 15 25

http : [www.crsi-paris.fr](http://www.crsi-paris.fr) - [tdm@crsi-paris.fr](mailto:tdm@crsi-paris.fr)